

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de création d'une unité de méthanisation

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS Les 3 Dômes

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Sylvain FRISSARD, président

RCS / SIRET

8 4 1 5 3 1 9 8 1 0 0 0 1 4

Forme juridique

Société par actions simplifiées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
ICPE enregistrement sous la rubrique 2781	1° b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement > 83 t/j
ICPE déclaration sous la rubrique 4310	2) Stockage de gaz inflammables supérieur à 1 t et inférieur à 10 t > 4 t
2.1.4.0 au titre de la loi sur l'eau	Épandage d'effluents soumis à autorisation > 114 t d'azote/an
2.1.5.0 au titre de la loi sur l'eau	Rejets d'eau pluviale soumis à déclaration > 2,5 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La SAS Les 3 Dômes est une société incluant un collectif d'agriculteurs.

La parcelle dédiée à l'implantation de l'unité a été acquise par la SAS dans le cadre du projet. Elle se situe entre l'autoroute et une usine d'incinération sur la commune de Gien. Il s'agit actuellement d'une parcelle cultivée.

La SAS prévoit le traitement d'au maximum 30 200 t /an soit 83 t/j. Les déchets collectés et intégrés au digesteur seront des Cultures à vocation énergétique type méteil (18 000 t), des pailles et menue-pailles (3 300 t), des issues de céréales (1 500 t), des déchets de betteraves rouges (600 t), de pommes de terre déclassées (500 t), de pulpes de betteraves (500 t) et des eaux usées et jus de silos (5 800 m3). Une recirculation du digestat liquide produit sera également réinjecté au digesteur afin d'abaisser le taux de matière sèche du mélange et favoriser la production de gaz (40 000 m3).

Le digestat sera épandu sur les terres de 11 exploitations gérées par les membres de la SAS. Ces surfaces représentent 1 989 ha dont 1 843 ha épandables réparties sur 5 communes. 24 807 m3 de digestat liquide et 7 952 t de digestat solide seront épandus pour un total de 114 t d'azote, 48 t de phosphore et 80 t de potasse. Un plan d'épandage a été créé afin de prouver l'aptitude des digestats à être épandu sur des terres agricoles.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif premier du projet est de diversifier le revenu des exploitations par la création d'un atelier de méthanisation visant à recycler des matières végétales pour produire du gaz et des matières fertilisantes.

Ce projet répondra à divers objectifs : diversification et sécurisation des revenus, création d'emploi, production d'énergie renouvelable et diminution des intrants azotés sur les parcelles agricoles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Terrassement

Fondation

Construction des diverses unités et silos

Distribution des réseaux électriques et canalisations

Raccordement aux divers réseaux

Apport de matière fermentescible

Mise en route de l'unité

Suivi lors de la mise en route

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Apport de matière fermentescible sur le site

Chargement quotidien dans la trémie

Contrôle des diverses unités et maintenance

Production de biogaz et injection directe dans le réseau

Production de digestat et exportation par camion ou tracteur vers des parcelles d'épandage

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

2781 : ICPE Méthanisation soumis à enregistrement au titre des ICPE = 98 t/j

4310 : ICPE Gaz inflammable soumis à déclaration au titre des ICPE = 4 t

2.1.4.0 : Epandage d'effluents soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau = 135 t/an

2.1.5.0 : Rejets d'eau pluviale soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau = 2,5 ha

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du site	environ 4,5 ha
Surface imperméabilisée	environ 3 ha
dont méthaniseurs	environ 4 600 m ²
dont lagune de stockage de digestat liquide	environ 6 800 m ²
dont silos/hangar de stockage des matières entrantes	environ 10 000 m ²
dont voies d'accès	environ 5 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Les Gâtines - ARRABLOY
45 500 GIEN

Coordonnées géographiques¹ Long. 02°44'16" _ Lat. 47°41'54" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " _ Lat. ___ ° ___ ' ___ " _

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " _ Lat. ___ ° ___ ' ___ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche zone se situe à 5 km.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y aura pas de prélèvements en nappe
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Ouï	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'implantation de l'unité se situe à 5 km de la zone la plus proche.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'unité va collecter les eaux ruisselants sur le site et de la recirculation de digestat liquide afin de ne pas avoir à prélever dans le milieu naturel. Un dispositif de secours sur le réseau d'eau potable ou sur un forage pourra permettre une alimentation de secours. Un dispositif de disconnexion sera installé pour éviter tout retour vers la source de pompage.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de construction projetée se situe entre l'autoroute et une usine d'incinération sur une parcelle agricole. Elle n'aura pas d'impact sur la flore sauvage, ni la faune, ni sur un habitat classé. Il ne s'agit pas d'une zone préférentielle de circulation des animaux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune construction et aucun épandage n'aura lieu au sein d'une zone Natura 2000. Les épandages seront limités au besoin des plantes pour éviter autant que possible les risques de ruissellements et lessivage vers ces zones classées.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une zone agricole appartenant à la SAS. Cette zone sera pour partie imperméabilisée et consommera donc le foncier agricole correspondant
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'unité est concerné par des risques d'incendie, d'explosion et de pollutions accidentelles.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe dans une zone de risque sismique faible. La commune de Gien est concernée par des risques inondations en bord de Loire mais le projet ne se situe pas en zone de risque.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'unité devra collecter des déchets pour en produire du gaz et du digestat. Les déchets sont d'origine agricole et les digestats ont vocation à être épandus sur des terres agricoles aux distances réglementaires vis à vis des tiers. Aucun tiers n'est présent dans un rayon de 800 m autour du projet.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité de méthanisation nécessite un trafic routier permettant d'acheminer les déchets et les CIVES jusqu'à l'unité ainsi que des sorties de digestat qu'il soit liquide ou solide.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les sources de bruit seront quasi exclusivement liées au bruit des engins agricoles. Ces bruits ne seront pas perceptibles par les tiers éloignés de plus de 800 m du site. Ils le seront pour les personnes sur le site voire pour l'usine voisine. Le trafic sur l'unité sera minime par rapport au bruit engendré par les véhicules sur l'autoroute attenante.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le stockage de déchets, de Cives et de digestat pourra être une source d'odeur. La distance avec les tiers limite considérablement les nuisances potentielles. Une étude olfactive de l'état initial et après mise en route sera réalisée.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité agricole et de méthanisation s'opère davantage en journée. Les émissions lumineuses pourront avoir lieu avec les phares de véhicule ou par l'installation de lumières sur site. Cette activité nocturne sera rare et ne sera pas visible par des tiers.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets possibles dans l'air proviennent des stockages de déchets et de digestat pouvant engendrer de la volatilisation d'ammoniac. La torchère (utilisable de manière exceptionnelle) peut émettre des rejets qui respecteront les normes.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le processus ne prévoit aucun rejet dans le milieu. Les eaux qui tombent sur le site seront captées pour être intégrées au processus de méthanisation. Le seul cas peut se présenter lors d'excédent d'eau et d'évacuation par un trop plein.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le traitement des déchets par méthanisation engendre la production d'un digestat brut. Après séparation de phase, il prendra une forme liquide ou solide utilisable pour fertiliser les cultures (voir le plan d'épandage)</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets pouvant être produits sont des bâches ensilages pour couvrir les tas de cives ou des déchets d'emballages d'équipements nécessaires au bon fonctionnement (huile, lubrifiant).</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe en dehors d'une zone classée entre l'autoroute et une usine d'incinération.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle cultivée sera imperméabilisée pour partie afin d'accueillir l'unité de méthanisation. Elle permettra l'embauche d'une personne et une diversification du revenu des agriculteurs au sein de la SAS.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

L'usine d'incinération voisine entraîne un trafic routier tout comme le passage de l'autoroute. L'installation de l'unité augmentera ce trafic routier en restant négligeable par rapport à l'activité actuelle.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Une torchère sera présente.

Les distances d'épandage seront respectées et l'enfouissement se fera dans les plus brefs délais et dans tous les cas en moins de 12 h après l'épandage.

Une étude des odeurs sera réalisée avant et après mise en route de l'unité.

Toutes les mesures sont prises pour limiter les impacts sur l'environnement et la santé humaine.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'implantation du site est éloigné de plus de 800 m des tiers et de 5 km des zones classées les plus proches. Le dossier d'enregistrement intègre un grand nombre d'éléments montrant son adéquation avec les problématiques environnementales. Le plan d'épandage a été conçu de façon à éviter les risques de pollution des nappes.

Le projet est soumis à enregistrement et non à autorisation et le projet ne concerne que des parcelles agricoles.

Des analyses de sols et du digestat seront réalisés pour vérifier l'innocuité du produit et l'absence d'enrichissement des sols en métaux lourds.

En conséquence, nous estimons que notre projet peut être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Demande d'enregistrement pour la création d'une ICPE sous le registre 2781 Plan d'épandage Plan du permis de construire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Gisèle Trizée

le,

3 Mars 2020

Signature

